

Fiche de poste Enseignants chercheurs

Corps : Professeur des Universités
Article de référence : article 46, 1° ou 26 I 1° du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié
Numéro du poste : 27PR1245
Section CNU : 27
Profil de publication : Professeur en informatique – Cybersécurité
Localisation : Université de Lorraine – TELECOM Nancy & Loria

Job profile et EURAXESS :

Job profile (résumé en deux lignes maxi du profil en anglais) : Professor in Computer Science – Cybersecurity

Research fields Euraxess (cf tableau de codification dans les documents annexes) : **A COMPLETER –**

Profil du poste :

Profil enseignement :

Le(la) candidat(e) retenu(e) assurera son service à TELECOM Nancy, plus particulièrement dans les enseignements de réseaux, systèmes et cyber-sécurité. Dans ce cadre, il/elle assurera le développement et l'articulation d'enseignements relatifs aux thématiques suivantes : la sécurité des systèmes (méthodes de détection de vulnérabilités, durcissement de configurations), les infrastructures et services support à l'Internet virtualisé (Cloud, Edge, fonctions réseau virtualisées), leur orchestration (*network slicing*, chaînage), la gestion et l'automatisation de leur sécurité. Les responsabilités pédagogiques et/ou collectives incluront : la gestion, la coordination et le suivi d'une filière de spécialisation de l'école, la conception, le développement, et la promotion de cours en ligne de type MOOCs (*Massive Open Online Course*), la coordination pédagogique de la plateforme cyber-range d'entraînement à la cyber-sécurité, en lien avec les différents acteurs/partenaires, notamment européens.

Le(la) candidat(e) contribuera également à la planification des enseignements en lien avec les services de la scolarité, au suivi de stages, de projets industriels et de projets d'initiation à la recherche, et aux différents jurys de l'école (mobilité, recrutement...).

Composante/UFR : TELECOM Nancy – Université de Lorraine

Mots-clés enseignement : orchestration de la sécurité, supervision, cloud, virtualisation, réseaux

Profil recherche :

L'objectif du LORIA est de recruter un professeur qui mène des travaux de recherche au meilleur niveau pouvant contribuer à la sécurité et à la sûreté des systèmes informatiques. Ce domaine inclut toutes les thématiques dont notamment la conception et l'analyse de primitives et de protocoles cryptographiques, les méthodes permettant de garantir formellement des propriétés de sécurité, les méthodes d'analyse de codes malveillants, la sécurité réseau, cloud et système et les techniques pour la vérification et la certification formelle de systèmes critiques. Les autres thématiques de la cybersécurité, même celles qui sont peu ou pas présentes au LORIA sont également les bienvenues.

La cybersécurité est un thème important du laboratoire et le professeur sera conduit à prendre des responsabilités dans ce domaine.

Nom laboratoire : LORIA – Université de Lorraine
Numéro unité du laboratoire : UMR 7503
Mots-clés recherche : cryptographie, protocoles cryptographiques, méthodes formelles, déduction automatique, model checking, malware, réseaux, cloud, systèmes, protection de la vie privée...

Informations complémentaires :

Enseignement :

Département d'enseignement : TELECOM Nancy

Lieu(x) d'exercice : TELECOM Nancy, 193 Avenue Paul Muller, Villers-lès-Nancy

Equipe pédagogique : ISS

Nom Directeur de l'école : Olivier Festor

Tél Directeur : 06.87.22.00.52

Email Directeur : Olivier.Festor@univ-lorraine.fr

URL école : www.telecomnancy.eu

Contact pour le volet enseignement : Francois.Charoy@univ-lorraine.fr, Olivier.Festor@univ-lorraine.fr

Recherche :

Lieu(x) d'exercice : LORIA

Nom Directeur labo : Jean-Yves Marion

Tél Directeur labo :

Email Directeur labo : jean-yves.marion@loria.fr

URL labo: www.loria.fr

Contacts pour le volet recherche :

Marine.Minier@loria.fr, resp. de l'axe cybersécurité

Horatiu.Cirstea@loria.fr, resp. du département 2

Ye-Qiong.Song@univ-lorraine.fr, resp. du département 3

Description des activités complémentaires :

Autres informations :

- *L'audition des candidat(e)s par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle (décret n°84-431 du 6 juin 1984), sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation est non-publique.*

Mise en situation professionnelle souhaitée oui non

Sous forme :

de leçon

de séminaire

de présentation des travaux de recherche.

- Dans le cas d'une candidature au titre des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 à savoir détachement ou mutation prioritaire, il est vivement conseillé de contacter le directeur ou la directrice de composante de formation, ainsi que le directeur ou la directrice de laboratoire du poste concerné **au plus tard le 18 mars 2022.**
- Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.